

Paris, le 13/03/2025

## **Pour nos retraites, on ne tourne pas la page !**

Depuis 2023, la réforme des retraites reste comme un caillou dans la chaussure d'Emmanuel Macron : son camp politique a payé par deux fois cette réforme injuste et violente lors des élections européennes puis des élections législatives anticipées de juin dernier. Le recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans est le symbole de la politique antisociale d'Emmanuel Macron : il préfère s'attaquer à la grande majorité de la population plutôt que de mettre à contribution les ultra-riches ou les cotisations patronales. Ainsi le gouvernement reste opposé à proposition de loi, adoptée à l'Assemblée nationale, qui instaure la "taxe Zucman", c'est-à-dire un impôt de 2% de leur fortune pour les 0,01% de contribuables les plus riches. Cette taxe pourrait pourtant rapporter 20 milliards d'euros à l'Etat. Pour garantir le système de retraite il faut augmenter les cotisations patronales, augmenter les salaires, mettre en œuvre l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, augmenter les emplois.

Néanmoins, notre mobilisation dans la rue, par la grève et dernièrement, le rejet, par les urnes, de la politique d'Emmanuel Macron, ont permis de rouvrir le dossier des retraites : les pseudo-concertations qui se sont ouvertes ne doivent pas légitimer cette réforme imposée par 49.3, mais au contraire faire entendre les 70% de la population qui sont toujours pour l'abrogation de cette réforme. Elles ne doivent pas non plus mettre à l'ordre du jour de nouvelles attaques, comme le passage à une retraite par capitalisation envisagé par François Bayrou

SUD éducation revendique toujours l'abrogation de la réforme des retraites : cette réforme est injuste et pénalise lourdement l'ensemble des travailleur·euses. Depuis 2023, nous avons constaté dans nos secteurs professionnels les effets délétères de la réforme sur les conditions de travail et la santé des collègue·s condamné·es à travailler plus longtemps.

**La bataille des retraites est loin d'être finie, SUD éducation, au sein de l'union syndicale Solidaires, mobilise tous ses moyens d'action pour gagner :**

- **l'abrogation de la réforme des retraites,**
- **la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités, sans décote,**
- **5 ans de départ anticipé sur cet âge légal pour pénibilité,**
- **pas de retraite ni d'indemnité chômage en dessous du SMIC porté à 1700 euros,**
- **l'intégration des retraites complémentaires dans le régime de base des retraites.**